

CSE réseau • 3

Compte rendu FO du Comité Social et Économique Extraordinaire 20 février 2024

Ce CSE a été demandé par les élus, afin de savoir plus précisément ce qui attendait les salariés dans la politique de « rapprochement » entre France•3 et France Bleu.

Suite au prononcé des propos liminaires des syndicats (dont celui de FO que vous pouvez retrouver en [cliquant ICI](#) ➡), nous attendions des réponses à nos interrogations sur notre rapprochement avec France Bleu. La directrice du réseau nous dit qu'elle ne pouvait pas nous répondre, que la direction France Télévisions était en réflexion sur un projet éditorial, pour donner du sens éditorial...et que nous n'en n'étions pas du tout à l'idée de « *rédactions communes* ».

Les élus ont soulevé le fait que la version n'était pas exactement la même côté France Bleu, et que l'on s'interrogeait donc légitimement sur la réalité du projet.

La direction a précisé alors que, au-delà de la convention liant les 2 entités pour les matinales, il pouvait y avoir plusieurs niveaux de coopérations, et que les directions régionales étaient souveraines dans leur choix. Il pouvait y avoir des émissions entières,

comme en Occitanie, ou bien juste un journaliste travaillant sur une émission. Il n'existe aucune consigne disant « *il faut faire travailler X personnes* ».

De nombreuses questions ont été posées sur les équipes « *mixtes* » avec un « *baladeur* » de France Bleu et un JRI de France 3.

D'abord, qu'est-ce qu'un « *baladeur* » ? Il peut être journaliste, mais pas forcément.

Quelles sont les marges de manœuvre du JRI ? C'est bien lui qui fait la proposition de mise en images, on peut reconnaître que ce n'est pas le job le plus créatif du métier. "*Mais on ne force personne : si le salarié se voit planifié sur cette tâche, il a la possibilité de refuser*" nous dit la direction.

Des interrogations sont exprimées aussi sur le cadre exact de ces collaborations : est-ce une prestation ? Pour qui ? Et qui est le « *donneur d'ordre* » ? Car il peut difficilement y avoir 2 chefs !

Qui a la responsabilité du contenu ? Qu'en est-il pour les droits d'auteurs ? Est-ce qu'on ne

tombe pas dans le prêt de main d'œuvre ? Pour la direction, « *évidemment que non !* » : ce n'est pas sa lecture !

Si la directrice du réseau ne peut pas nous en dire plus sur notre avenir proche, en attendant les coopérations entre les 2 entités s'accélèrent : pas de cadre, des décisions et des organisations de travail décidées en catimini, sans aucune explication.

Tout cela manque de précisions, de clarté et fait naître des inquiétudes chez les salariés impactés. Nous le déplorons.

Au-delà des matinales, la direction a fourni une liste d'opérations communes ([cliquez ICI](#) 👉 pour lire les opérations communes) qui ont ou vont avoir lieu sur le réseau. On découvre un aréopage de plusieurs opérations, mais pas d'infos du qui fait quoi et avec quels moyens ?

C'est de la responsabilité de la Direction régionale nous dit-on...Pour une PAE, c'est un OPS France Bleu et nos OPV.

On a découvert avec inquiétude dans un studio de France Bleu la captation d'un dimanche en Politique, avec les moyens de captation de la matinale ! Donc, pas avec la même qualité de

mise en image que lors d'un dimanche en Politique ordinaire !

Cela est de nature à inquiéter tous les salariés du Réseau...car ce type d'initiative, ajouté aux projets de déménagements prévoyant des capacités moindres (par exemple en nombres et en tailles de studios) montre que l'on réduit le champ des possibles.

Nous allons tout droit vers la perte de notre raison d'être, le cœur de notre travail. **Les élus s'insurgent et mettent la direction en garde contre cela.** Cette coopération s'inscrit dans un contexte de forte insécurité socio-économique qui ne peut que fragiliser les collectifs de travail.

A l'issue de ces débats, les élus ont considéré que les réponses de la direction étaient trop évasives.

Pas assez de précisions sur les moyens, les planifications, le cadre exact, les responsabilités éditoriales, l'impact sur les conditions de travail.

Ils ont adopté à l'unanimité une résolution en ce sens.

Prochain CSE du Réseau les 21 et 22 février

Vos élus CSE • réseau : Titulaires : Grégory HEN - Laurence ROMET - Emeline DROXLER - Bruno DEMANGE - Claude FALLAS - Teddy CARUEL • **Suppléants:** Thierry COLIN - Hervé MORIN - Christophe AMOURIAUX - Sabrina MARTIN - François ORMAIN- Amélie DOUAY • **Représentant Syndical :** Alex BABELOT